



**Évaluation de la gestion intégrée des ennemis des cultures
et de la gestion des pesticides**

2019

Pour l'entreprise :

Ferme Exemple

123, rue Principale,
Vaudreuil, J7V7V7

(450) 679-0540

Réalisé par :

David Girardville (1013)

Résumé de l'EGP

Attentes et problématiques de l'entreprise

- Retarder la résistance des mauvaises herbes
- Réduire les coûts des traitements et interventions phytosanitaires
- Sensibilisation face aux risques sur la santé et l'environnement des produits utilisés
- Se conformer aux exigences réglementaires en documentant mieux les problèmes phytosanitaires
- Régler les invasions récurrentes des ravageurs, mauvaises herbes ou maladies problématiques.

Bonnes pratiques

Régie générale des cultures

- Les résidus de culture sont bien répartis, diminuant les risques de levée inégale au printemps
- Utilisation du grain récolté dans l'alimentation à la ferme - Bon contrôle au niveau des récoltes permettant une meilleure qualité de l'alimentation à la ferme
- Bonne gestion du pH sur la ferme
- Fractionne l'azote
- Sème des engrais verts pour récupérer l'azote résiduel
- Les pesticides de contact sont appliqués avant le fumier lorsque les deux sont mis dans la même période de temps
- Laisse le sol non travaillé à l'automne (permettant la réduction de certaines maladies comme la sclérotinia)
- Rotation réfléchie sur la ferme
- Cultures intercalaires implantés sur la ferme
- Entretien régulier sur la ferme
- Utilisation du seigle d'automne après l'ensilage

Gestion des ennemis des cultures

- Connaissance des seuils d'intervention pour les maladies de la part du producteur
- Le producteur est au courant des seuils concernant les insectes pour mieux intervenir sur son entreprise

Gestions des pesticides

- Le producteur détient une formation suffisante pour bien gérer les ennemis de cultures et les pesticides sur l'entreprise
- Le producteur retourne tous ses pesticides périmés à son fournisseur ou à un centre de collecte spécifique
- L'entrepôt de pesticides du produit est aux normes au niveau du Code de gestion des pesticides au niveau des zones inondables et des distances d'éloignement
- Le producteur porte ses EPI lors de la préparation de la bouillie et le remplissage du pulvérisateur
- Le producteur respecte la distance de 3m et plus lors des applications de pesticides près d'un cours d'eau dont l'air d'écoulement est $\leq 2m$
- Le producteur adapte les volumes de bouillie lors des applications phytosanitaires
- Le producteur utilise un système GPS lors de la pulvérisation pour améliorer sa précision d'application
- Le producteur en fin de saison prépare son pulvérisateur pour l'entreposage de façon complète
- Le pulvérisateur est réglé avant chaque application par une personne accréditée Action-réglage ou selon une démarche reconnue par le MAPAQ

Problématiques

Régie générale des cultures

- Le mauvais contrôle lors de la récolte impacte directement la qualité de l'alimentation à la ferme
- Surfertilisation azotée augmente les risques de maladies (foliaires, notamment)
- La date de semis est retardée par les épandages de fumier du printemps
- Présence de mauvaises herbes problématiques dans les bandes riveraines

Gestion des ennemis des cultures

- Connaissance des seuils d'intervention pour les insectes de la part du producteur
- Application d'engrais azoté pleine largeur augmente la superficie de l'incidence des mauvaises herbes
- Absence de dépistage
- Utilisation de semences traitées sans raison particulière
- Présence de mauvaises herbes résistantes à certains pesticides
- Récurrence de certaines mauvaises herbes problématiques

Gestions des pesticides

- Aucune information supplémentaire sur les interventions phytosanitaires sont consignées au-delà du registre d'utilisation de pesticides
- Le numéro de la justification agronomique, le nom de l'agronome signataire ou le numéro de membre de l'Ordre des agronomes du Québec sont manquants dans le registre d'utilisation de pesticides
- Des informations sont manquantes dans le registre d'utilisation de pesticides
- Les EPI ne sont pas portés lors de l'application
- Absence d'un filtre au charbon dans l'habitacle du tracteur
- Le filtre au charbon de l'habitacle du tracteur n'est pas remplacé régulièrement (au moins une fois par année)
- Le pulvérisateur est nettoyé dans la cour de la ferme ou sur les chemins de ferme
- Absence d'un réservoir de rinçage sur le pulvérisateur (volume d'eau d'au moins 8% par rapport au réservoir principal)
- Aucun changement n'est effectué au niveau des buses peu importe le type d'arrosage effectué
- L'eau de source utilisée pour remplir le pulvérisateur vient d'un puit
- La préparation des mélanges et le remplissage du pulvérisateur ne sont pas réalisés dans une aire enherbée

Évaluation des risques

Évaluation des risques pour l'exploitation de l'année 2019

IRPest-S / ha IRPest-E / ha

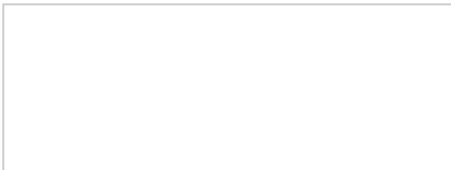

109 128

Recommandations pour la réduction des risques selon l'IRPeQ - Cible visée

Diminution du risque pour la santé et l'environnement de 20
%

Sur un horizon de 5 années.

Documents

Document	Image	Date d'ajout	Description
Registre détaillé 2019 - FermeExemple.p df		2019-12-17	
Compilation globale 2019 - FermeExemple.p df		2019-12-17	

Stratégies et recommandations

Problématique majeure sétaire géantes et herbe à poux résistant au groupe 2.

Problématique secondaire digitale, abutilon

Stratégie MG HAP et SG : Frontier-Engenia

Stratégie Soya: Frontier-Conquest retraitement avec Reflex et Assure selon les champs.

Stratégie Maïs pour DT: Double application de Roundup stade 2-3 feuilles et 7-8 feuilles selon la date de semis.

Documents

Document	Image	Date d'ajout	Description
Gestion des groupes améliorée-Exemple.xls		2019-12-17	

Plan d'action

Court terme - dans la prochaine année

Régie générale des cultures

- Aménager les bandes riveraines

Gestion des ennemis des cultures

- Utilisation du logiciel VFF Québec

Gestions des pesticides

- Compléter les informations manquantes dans le registre d'utilisation des pesticides pour le rendre conforme au Code de gestion des pesticides
- Les EPI devraient être portés durant l'application
- Installation d'un réservoir de rinçage sur le pulvérisateur
- Consulter le programme Prime-Vert pour améliorer la gestion/les équipements

À moyen et long terme

Régie générale des cultures

- Diminuer la fertilisation azotée
- Augmenter l'espacement entre les rangs pour ventiler le feuillage (ex soya aux 30po au lieu de 15po)

Gestion des ennemis des cultures

- Prendre des mesures particulières pour contrôler les mauvaises herbes résistantes

Gestions des pesticides

- Un registre plus complet sur les interventions phytosanitaires devrait être tenu sur l'entreprise
- Consigner les informations des justifications agronomiques dans le registre d'utilisation des pesticides
- Le filtre à charbon de l'habitacle du tracteur devrait être remplacé régulièrement (au moins 1 fois par année)
- Localiser les zones sécuritaires pour le nettoyage du pulvérisateur
- Consulter les distances sécuritaires lors de la pulvérisation de produits phytosanitaires
- Utilisation de marqueur à mousse lors de la pulvérisation pour aider à la précision d'arrosage
- Utilisation de papiers hydrosensibles pour évaluer la distribution des gouttelettes et le recouvrement
- Changement des buses selon le type de pesticide augmente son efficacité (porte buses 3 ou 5 disponible)
- Consulter les distances réglementaires à respecter
- Installer une aire enherbée

Signature

Signature du conseiller qui a réalisé l'EGP

J'atteste que la présente évaluation a été élaborée en respectant les règles de l'art et que j'en ai remis un exemplaire au propriétaire principal ou à son mandataire.

Date :

Signature de l'exploitant agricole ou de son mandataire

J'ai reçu un exemplaire et j'ai pris connaissance du présent document.

Claude Lapierre (Propriétaire)

Date :

Références

Sélectionnez dans les références celles que vous voulez fournir à votre producteur. Les hyperliens des ressources seront annexés à votre EGP.

- Cahiers d'autoévaluation en lutte intégrée
- Les documents techniques offerts par la Stratégie phytosanitaire
- Réseau d'avertissements phytosanitaires
- SAgE pesticides
- Section pesticides du site du Ministère de l'environnement du Québec
- Code de gestion des pesticides du Québec (Ministère de l'environnement du Québec)
- Section permis et certificats (Ministère de l'environnement du Québec)
- CRAAQ – Guides d'identification des ennemis des cultures
- IRIIS phytoprotection
- Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO) — Lutte intégrée contre les ennemis des cultures
- Northeast Vegetable IPM Working Group (Informations sur la gestion intégrée des ennemis des cultures maraîchères et fruitières)
- Cornell University – Integrated Crop and Pest Management Guidelines for Commercial Vegetable Production (Informations sur la gestion intégrée des ennemis des cultures maraîchères et fruitières)
- University of Wisconsin – Integrated Pest and Crop Management (Publications sur la gestion intégrée des ennemis des cultures)
- Résidus de pesticides dans les fruits et légumes frais vendus au Québec

Documents

Document	Image	Date d'ajout	Description
----------	-------	--------------	-------------